



# INTERVENTIONS ET RESPONSABILITÉS

## Incendies

Le personnel du Service de sécurité incendie est disponible en tout temps de manière à répondre promptement aux appels dans le but de prévenir, d'éteindre ou de restreindre les incendies et de protéger la vie ainsi que les propriétés des résidents de la Ville de Shawinigan.



Le Service a également des ententes d'entraide intermunicipale avec plusieurs services d'urgence des municipalités limitrophes à son territoire :

- Régie de sécurité incendie de la Vallée-du-Saint-Maurice;
- Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc;
- Municipalité de Saint-Narcisse;
- Municipalité de Saint-Tite;
- Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel (désincarcération seulement).

## Feu de champ, de broussaille et de forêt

Plusieurs interventions par année peuvent sembler mineures, comme les petits feux de champs ou de broussailles. Par contre, cette partie du métier de pompier est méconnue et revêt des dangers souvent plus grands que des feux de bâtiments. Le vent est en grande partie responsable du développement de l'incendie, mais l'élément initial en milieu urbain est principalement relié à la négligence humaine. Pour des incendies de plus grande envergure, le Service peut avoir l'aide de la SOPFEU, l'organisme responsable de la protection des forêts au Québec.



## Accident et feu de véhicule

Le Service intervient lors des accidents de véhicule routier, en assistance aux policiers et ambulanciers, pour sécuriser les lieux d'intervention. Les accidents entraînent souvent des écoulements d'essence qui peuvent s'enflammer et ainsi rendre le travail des intervenants plus difficile. Des accidents de véhicules peuvent parfois nécessiter l'expertise des pompiers ou de leurs équipements pour être en mesure de stabiliser la situation.



## Désincarcération automobile

Lors d'accidents de la route, les pompiers sont appelés à intervenir pour sécuriser les lieux de l'accident et pour procéder à l'évacuation des victimes afin de permettre aux services d'urgence médicale de prendre les blessés en charge. Pour ce faire, les pompiers utilisent des équipements spécialisés en désincarcération communément appelés « mâchoire de vie ».



## Accident nautique

La Ville de Shawinigan est divisée en deux par la rivière Saint-Maurice et elle regorge de plusieurs lacs. Cet aspect géographique fait en sorte que les sports nautiques sont en croissance constante depuis plusieurs années, augmentant ainsi les risques d'accidents sur les plans d'eau. Certaines sections de la rivière ne gèlent pas en hiver ou ne gèlent que partiellement, augmentant également les risques pour les gens qui s'aventurent sur les glaces de ces cours d'eau. À cet égard, le Service forme et équipe ses pompiers pour être en mesure d'intervenir efficacement dans de telles situations.



## Inondation

Le Service intervient lors d'une inondation pour sécuriser les gens, les aider à évacuer et soutenir les autres services d'urgence, notamment le Service des travaux publics.



## Présence de monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz inodore et incolore produit par la combustion de matières organiques comme le bois et les gaz dérivés du pétrole (essence, propane, gaz naturel). Seul un détecteur de monoxyde est en mesure de déceler la présence de ce type de gaz. Les gens exposés à ce gaz ressentent des problèmes de santé (maux de tête, étourdissements, nausées) allant jusqu'à la perte de conscience et la mort. Le Service intervient dans ce genre de situations pour détecter la présence du monoxyde de carbone et assister les services ambulanciers.

Si vous avez un appareil de chauffage au bois, à l'huile ou au gaz, ou tout autre appareil à combustible solide, vous devez posséder un avertisseur de monoxyde de carbone sur le même étage que l'appareil en question. De plus, si vous avez un garage de stationnement pour votre automobile, nous vous conseillons fortement d'installer un détecteur près de la porte de la maison attenante au garage.